L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 6 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. E. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $60.000.
20 déc—6m

DEMANDES.

ON demande une femme pour faire le ménage et servir dans un magasin d'épicerie. S'adresser immédiatement, rue Carondelet, Chartres. Elle devra parler français et anglais.
4 jan—3T

ON demande—100 faiseurs de paletots et 50 faiseurs de pantalons. Bons gages donnés chez Léon Goldman, 81, 83 et 85 rue du Canal.
3 janv—1 sem

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services, un cette qualité, à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français (langue), l'espagnol, etc. Il se dévoue à peu toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille.

A LOUER.

A LOUER—Une maison, 7 chambres, 94 Ursulines. S'adresser Bourse, 134 Chartres.
1er jan—7 f

A VENDRE.

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William H. Gauschean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 172—Division F.—A vis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes ayant des intérêts de vouloir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. O. Scaimell, syndic de ces créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 jan—5.10.14

Succession de Jean Puissegur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,200—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Charles Claudel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 jan—5.10.14

Succession de Mary D. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,151—Division D. Attendu que J. W. Petty, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mary D. Foster, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 déc—24 janv 1.6.

Succession de Michael Flicker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22118—Division K.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. O. Scaimell, syndic de ces créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 janv—4 8 13.

Succession de Victoire Bellocq, femme de Jean Sabatié.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 6224—Division K. Attendu que Bernard Borie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Victoire Sabatié, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3janv—3.7.12

PAR LE CONSTABLE.

E. Levi & Cie. vs M. Michaloon, Chs. Michaloon, agent.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 3,711.—En vertu d'un writ de fieri facias, et avec consentement des parties à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan au Marché du Bazar, Rampart, No 26 & 102, le SAMEDI 7 janvier 1888, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de fabrique et ustensiles en ferblanc, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et instituée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FERDINAND BORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5 jan—5, 6, 7

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire suivante, intitulée et numérotée comme suit, savoir:

Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari, No 22,101.—Division C.

Sur motion de W. G. Hart, Esq., avocat de la plaignante, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement présent en faveur de la demande de la plaignante, le tout et les évidences étant en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu en cette affaire le 8 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, définitivement dans des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assurer le contrôle et l'administration de sa propriété séparée et d'engager des affaires pour son propre compte et profit, tous lesquels devant être jugés par le défendeur.

Jugement rendu le 28 novembre 1887.

Jugement signé le 2 décembre 1887.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fait le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce jour et décembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
9 déc—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Grand Tirage à Numéro Simple,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JANVIER 1888.

$150,000

GROS LOT.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION DE LA BANQUE D'EPARGNES GERMANIA

NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1887.

ACTIF.	
Actions et bons	$148,790 00
Prêts sur hypothèque	81,293 74
Prêts à échéance garantis par nantissement (collatéraux)	8,600 00
Prêts sur demande garantis par nantissement (collatéraux)	435,858 50
Argent comptant	54,327 85
Items comptant	1,513 52
	55,841 37
	$742,083 61
PASSIF.	
Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	40,869 94
Savoir: gains après paiement des dépenses courantes	21,702 94
Moins, $13,102 94 payés aux déposants pour intérêt, et $8,000 00 aux actionnaires pendant l'année courante	$13,002 43
Réservé sur les profits de cette année à ajouter, profits non divisés extraits le 31 décembre 1886	33,777 51
	$46,869 94
Dû aux déposants	595,713 67
Dividendes non payés	60 00
	$742,083 61

H. ZURKEBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
E. HERSHEIM,
E. MEHRLICH,
JOHN THORN,
F. RODER.

Tel nous serment prêtons moi, ce 31 décembre 1887.
ROBT. P. UPTON, Notaire.

Directeurs:
H. ZURKEBIER,
J. HASSINGER,
E. HERSHEIM,
E. MEHRLICH,
JOHN THORN,
F. RODER.
3janv—1 sem.

Etat semestriel des affaires de la Mutual National Bank

De la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1887.

ACTIF.		
Prêts et escomptes		$701,458 66
Bons des Etats-Unis		
Etat de la Louisiane et autres valeurs		352,173 15
Change du pays, banques et banquiers		90,365 17
Propriétés foncières, meubles et installations		61,935 54
Items en comptant argent comptant, y compris chèques pour la compensation	358,620 75	
Fonds de rachat avec le trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Total		$1,566,803 27
PASSIF.		
Capital payé		$ 300,000 00
Excédant de fonds		100,000 00
Circulation		45,000 00
Dividendes non divisés		5,123 41
Dividendes non payés		492 00
Dividende déclaré maintenant		12,000 00
Dépôts individuels		865,887 07
Dû aux banques et banquiers		238,300 79
Total		$1,566,803 27

JOHN T. HARDIE, Président.
LLOYD R. COLEMAN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 30 de courant, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, pour les six derniers mois, payable sur demande aux actionnaires.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
3jan—3f

STATE NATIONAL BANK

DE LA NILE-ORLEANS.

ETAT SEMESTRIEL.

31 Déc. 1887.

COMMISSAIRES.

ACTIF.		
Escomptes et prêts sur demandes		$1,039,091 23
Bons des Etats-Unis et autres, au taux actuel		421,970 50
Propriétés foncières		128,035 00
Avec le trésorier des Etats-Unis		13,275 00
Fonds et installations		19,250 00
Change	$419,026 57	
Argent comptant		
et chèques sur d'autres banques	440,323 68	
		$1,570,672 11
PASSIF.		
Capital		$425,000 00
Excédant de fonds		61,000 00
Dividendes non payés		16,581 35
Profits non divisés		19,879 01
Circulation		247,500 00
Dépôts individuels	$1,250,956 60	
Banques et banquiers	489,755 05	
		$1,740,711 75
		$2,510,672 11

PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice Président.
R. MARTIN, Caissier.
W. P. NICHOLLS, Ass't Caissier.
3janv—1 sem

A. BALDWIN, Président.
S. KATZ, Vice Président.

Etat de Situation Semestriel

DE LA

New Orléans National Bank.

A la clôture des affaires le 31 décembre 1887.

ACTIF.		
Billets escomptés		$1,062,677 16
Prêts sur demande	$411,925 19	
Stellingers	204 00	
Bons des Etats-Unis		
Etat de la Louisiane et autres valeurs	418,700 00	
Primes sur le même	101,328 11	
$50,000 N. O. Gas Light Co. 6 mas. bond	$52,000 00	
$50,000 N. O. Gas Light Co. 6 mas. bond, et certificats d'un court centième	$50,000 00	
$50,000 Jackson R. R. 6 mas. bond, et certificats d'un court centième	$50,000 00	
$50,000 Lake Shore R. R. 6 mas. bond, et certificats d'un court centième	$50,000 00	
$50,000 Louisiana Sugar Co. 6 mas. bond, et certificats d'un court centième	$50,000 00	
$54,000 Louisiana Lottery Co. 6 mas. bond	$54,000 00	
$3,000 N. O. & L. R. R. bonds	$3,000 00	
$3,000 bons du chemin de fer Canal et Claiborne	$3,000 00	
Circulation et chèques sur d'autres banques	1,002,139 18	
Change à vue sur New York	231,149 56	
Dû aux banques et banquiers	97,042 32	3,136,149 20
Fonds 5 pour cent au trésorier du gouvernement		9,000 00
Maison de banque	$91,730 25	
Meubles et installations	7,500 00	99,230 25
Total		$4,327,050 61
PASSIF.		
Capital payé	$ 200,000 00	
Fonds de surplus	500,000 00	700,000 00
Dividende payable après le 1er janvier 1888		12,000 00
Circulation extérieure		180,000 00
Dépôts individuels	$3,067,253 87	
Dépôts des Etats-Unis	220,000 00	
Dû aux banques et banquiers	147,796 74	3,435,050 61
Total		$4,327,050 61

Je certifie que ce qui précède est un exposé véridique et correct.

WM. PALFREY Caissier.
SAM'L DELGADO
JOHN R. HANNA.
ROBERT MAYER.
WM. T. BENEDICT,
Directeurs.

3 jan—4f

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'assurance en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurance mixtes et à échéance fixée de gré à gré, remises pouvant des risques d'incendie.

W. E. LYMAN, Président
J. H. OGLESBY, Vice-Président
CHAS. E. RICE, Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Bentel, F. H. Dugedy,
U. Marionel, W. E. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolson,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Beckman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10jan 97 1an

Compagnie de Navigation et du Canal Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1887.—Conformément aux articles 9 et 2 de la charte de cette compagnie, la réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de ladite compagnie, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le LUNDI, 16 janvier, 1888, pour l'élection de neuf directeurs pour le prochain exercice.
H. HUARD, Secrétaire.
23déc—2f op 4s

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de machine à vapeur, bouilloire, etc.

E. et J. O'Rourke vs J'American Cotton Seed Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,926—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au comptant, aux heures et lieux désignés, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à 1 heure p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No. 217 rue Sud Peters.

Une machine portative d'une puissance de vingt chevaux avec bouilloire et accessoires en parfait état, un Crawford Cotton Seed Cleaner (décortiqueur), un lot de poulies, courroies, arbres et roues, des outils, etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4jan—4, 10, 12, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. J. Banks vs Céleste Lefèvre, veuve de Charles Chartier et E. L. Chartier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,573—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 février, 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze dans l'îlet numéro 388, borné par les rues Marais, Union, Villere et Roman, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

2° Un autre lot de terre avec les améliorations qu'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'îlet numéro 388, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.

Acquis par les défendeurs de Jos. Schiemel, conformément à un acte passé pardevant John H. Legier, notaire, en date du 11 septembre 1886.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30—3, 10, 17, 24, 31 janv—4fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict, E. H. Ferry, subrogé, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les rues des droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville (ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson), désigné par le numéro onze du carré numéro trente-quatre, borné par les rues Valmont, Cadiz et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Surgi, le 6 février 1836, annexé à un acte passé pardevant Louis Forstall, ancien notaire, en date du 6 mai, 1836, lequel terrain mesure trente pieds de façade sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
17déc—17 24 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans).

Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,425—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Piety, Frenchmen et Pleasant et Toledano, commençant à une distance de quarante-neuf pieds six pouces de l'angle de la rue Piety et Toledano, et mesurant quarante-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent cinquante-six pieds trente centimètres sur le côté le plus près de la rue Toledano, puis à un angle droit sur une ligne courant sur la rue Harmony de dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Toledano, jusqu'à la rue Toledano de dix-sept pieds trois pouces et trois lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Harmony et contenant cinq pieds quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, ci-dessus décrite.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages occupé comme pension par un gérant à loger (boarding et lodging) et contenant quatorze chambres, de 11 pieds de hauteur, avec une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 83 rue Peters.

Le lot D mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, avec dépendances